

## Comparatif complémentaires santé 2025

ORGANISME MUTUEL	M I E	LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE	M C R N	MBA
<b>FORMULE</b>	<b>Argent (+ 70 ans)</b>	<b>C'Senior niveau 3</b>	<b>Énergie Commune 3</b>	<b>FAC Associations Formule 3</b>
<b>Cotisation mensuelle</b>	<b>72 ans : 106,41 €</b>	<b>72 ans : 104 €</b>	<b>Plus de 70 ans : 102,50 €</b>	<b>65 - 80 ans : 101 €</b>

MÉDECINE DE VILLE	M I E	LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE	M C R N	MBA Formule 3
Généralistes en parcours de soins et secteur 1 (ou régime OPTAM)	Jusqu'à 170 % de la base de remboursement SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Généralistes en autres cas	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 180 % de la base de remb. SS
Consultation psychologue : Dispositif MonPsy remboursé par la SS s/prescription	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	1 séance évaluation 40 € (+ 7 séances de suivi à 30 € la séance)	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS
Spécialistes en parcours de soins et secteur 1 (ou régime OPTAM) :	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Spécialistes en autres cas	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 180 % de la base de remb. SS
Auxiliaires médicaux en parcours de soins et secteur 1 (ou régime OPTAM)	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Auxiliaires en autres cas	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Biologie	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 140 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Pharmacie	100 % de la base de remb. SS	100 % de la base de remb. SS	100 % de la base de remb. SS	100 % de la base de remb. SS
Imagerie en parcours de soins et secteur 1 (ou régime OPTAM)	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Imagerie en autres cas	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 180 % de la base de remb. SS
Orthopédie	Jusqu'à 195 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 175 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS + 60 € par an	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS + 300 € par an
Fauteuil roulant	100 % de la base de remb. SS + jusqu'à 1 000 €/an	Jusqu'à 175 % de la base de remb. SS	100 % de la base de remb. SS + 200 €/an sur justificatif	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS + 300 € par an
<b>AIDES AUDITIVES</b>	<b>M I E</b>	<b>LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE</b>	<b>M C R N</b>	<b>M.B.A</b>
<b>Équipement dit "classe A"</b>	<b>Appareillage, accessoires, entretien : prise en charge intégrale ("reste à charge zéro" ou "100 % santé")</b>			
Équipement dit "classe B" (tarifs libres)	1 <sup>ère</sup> année 100 % BR puis remboursement SS 60% + forfait 800 €/oreille tous les 4 ans	250 % de la base de remb. SS + forfait 200 €/oreille tous les 4 ans	100 % de la base de remb. SS + 100 €/oreille tous les 4 ans	100 % de la base de remb. SS + forfait 500 €/oreille tous les 4 ans

<b>CURE THERMALE</b>	<b>M I E</b>	<b>LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE</b>	<b>M C R N</b>	<b>MBA Formule 3</b>
Honoraires médicaux Frais d'hydrothérapie Frais d'hébergement et transport (sur présentation de justificatifs)	Jusqu'à 70 % de la base de remb. SS + forfait 150 €/an	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS + forfait 200 €/an	100 % de la base de remb. SS + 100 €/an	100 % de la base de remb. SS + 200 €/an
<b>DENTAIRE</b>	<b>M I E</b>	<b>LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE</b>	<b>M C R N</b>	<b>MBA Formule 3</b>
Soins dentaires	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Prothèses acceptées/SS	1 <sup>ère</sup> année : jusqu'à 200 % de la base de remb. SS Puis 420 % du tarif SS	Jusqu'à 250 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 250 % de la base de remb. SS (maxi : 2000 €/an)	Jusqu'à 300 % de la base de remb. SS
Prothèses refusées/SS	107,50 € par prothèse	150 €/an	Non remboursé	300 €/an
Orthodontie acceptée/SS	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 250 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 250 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 300 % de la base de remb. SS
Orthodontie refusée/SS	Non remboursé	300 €/an	100 €/an	300 € / an
Implantologie	200 € pour 1 implant/an	300 €/an	150 €/an	300 €/an
<b>OPTIQUE</b>	<b>M I E</b>	<b>LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE</b>	<b>M C R N</b>	<b>MBA Formule 3</b>
Équipement dit "classe A"	Verres et monture, ou lentilles : prise en charge intégrale ("reste à charge zéro" ou "100 % santé")			
Verres simples (équipement dit "classe B" tarifs libres)	100 € (2 verres)	Forfait 300 € (2 verres)	Forfait 140 € (2 verres)	Forfait 250 € (2 verres)
Verres complexes (équipement dit "classe B" ou tarifs libres)	200 € (2 verres)	Forfait 400 € (2 verres)	Forfait 200 à 300 € (2 verres)	Forfait 350 € (verres complexes) Forfait 500 € (verres très complexes)
Montures (en "classe B")	100 €	Inclus dans le forfait verres	Forfait 90 €	Inclus dans le forfait verres
Lentilles "classe B" acceptées/SS	60 % de la base de remb. SS + 150 €/an	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS + forfait 200 €/an	100 % de la base de remb. SS + 200 €/an	100 % de la base de remb. SS + 200 €/an
Lentilles en "classe B" refusées/SS	70 €/an	Forfait 200 €/an	Forfait 200 €/an	200 €/an
<b>HOSPITALISATION</b>	<b>M I E</b>	<b>LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE</b>	<b>M C R N</b>	<b>MBA Formule 3</b>
Frais de séjour	Jusqu'à 250 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 100 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS
Honoraires en parcours de soins et secteur 1 (ou régime OPTAM) Honoraires en autres cas	Jusqu'à 270 % de la base de remb. SS Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 150 % de la base de remb. SS Jusqu'à 130 % de la base de remb. SS	Jusqu'à 200 % de la base de remb. SS Jusqu'à 180 % de la base de remb. SS
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels

Chambre particulière	35 €/jour	55 €/jour	60 €/jour limité à 10 jours	70 €/jour limité à 180 jours/an
En établissement spécialisé	35 €/jour durant 60 jours	55 €/jour	60 €/jour limité à 10 jours	70 €/jour limité à 60 jours/an pour la psychiatrie et 180 jours/an autrement
Frais accompagnant	30 €/jour durant 15 jours	25 €/jour (-16 et +70 ans)	25 €/jour, selon contrat	35 €/jour (durée illimitée)
<b>PRESTATIONS PARTICULIERES</b>	<b>M I E</b>	<b>LA CHOLETAISE MLC MUTUELLE</b>	<b>M C R N</b>	<b>MBA Formule 3</b>
Ostéodensitométrie (non remboursée SS)	50€/an	50 €/an	Inclus dans forfait médecines douces	100 % du de la base de remb. SS
Analyses prescrites hors nomenclature	50 €/an	Non remboursé	40 €	Non remboursé
Médicaments prescrits non remboursés (sur présentation de l'ordonnance)	50 €/an	30 €/an	60 €	50 €/an
Médecines douces (par médecin diplômé)	Jusqu'à 30 €/séance et 4 séances par an (toutes spécialités)	100 €/an (spécialités limitées)	25 € /séances Limitation à 4/an	3 séances à 35 €/an
Assistance d'urgence à domicile	Oui	Oui	Oui	Oui
Sport sur ordonnance (sur présentation du formulaire spécifique établi par le médecin et de la facture)	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	100 €/an